

Elections surprises en mars ou avril, déjà anticipées

(Analyse par Claude Déry)

QUEBEC — Les rumeurs d'une élection provinciale surprise s'accroissent à Québec alors qu'à Ottawa se poursuit la conférence fédérale-provinciale sur le "Canada de demain". On va même jusqu'à avancer les dates du 20 mars ou du 3 avril comme choix préconçu de l'Union nationale pour lancer son appel au peuple... Mais tout serait conditionnel aux résultats obtenus dans la capitale fédérale.

Quantité d'arguments sont déployés pour justifier ces augures électoraux. Il ne fait pas de doute que l'issue des délibérations à la réunion au sommet dans la capitale fédérale comptera pour beaucoup dans la décision (non entérinée, cela va de soi) par M. Daniel Johnson, touchant un scrutin québécois. Mais le chef de l'U.N. aurait en mains les "tremplins populaires" susceptibles d'augmenter sensiblement l'efficacité de son parti en chambre basse si la division surgissait à Ottawa entre les chefs provinciaux quant aux réformes constitutionnelles.

L'égalité d'abord

Depuis la conférence réussie à Toronto, M. Johnson ne cesse de répéter aux courtisans parlementaires qui l'assailent (normalement) de questions, que l'égalité demeure toujours son premier objectif, mais que si ce compromis ne peut être obtenu dans les textes législatifs et surtout dans les faits, l'option québécoise se dirigera vers "l'indépendance".

Il ne s'agit pas uniquement d'une mise en demeure, mais d'un véritable ultimatum de la part du Québec (nonobstant les partis politiques en présence) et M. Johnson ne pourrait se soustraire à cet engagement puisqu'il a lui-même signé un bouquin de profession politique à cet effet. Du reste plusieurs de ses députés (MM. Denis Bousquet, de St-Hyacinthe, Antonio Flamand, de Rouyn-Noranda, Jérôme Proulx, de St-Jean, Raymond Fréchette, de Sherbrooke, Fernand Grenier, de Frontenac) n'ont jamais vu leur option ultime advenant une impasse constitutionnelle. Même que les ministres MM. Jean-Noël Tremblay (Affaires culturelles) et Marcel Masse (ministre d'Etat délégué à la fonction

publique) sont toujours les porte-voix de l'élément le plus nationaliste de l'U.N.

Délégation pré-électorale?

Indépendamment des délégués officiels à la conférence Pearson dont MM. J.-Jacques Bertrand (Justice), Marcel Fariheault (conseiller spécial du gouvernement), Claude Morin (sous-ministre des Affaires intergouvernementales), J.-N. Tremblay et M. Masse, on constate que l'entourage de M. Johnson "respire" étrangement l'atmosphère électorale puisque l'on y "admire" la présence de plusieurs stratèges éminents de l'Union nationale. Rien n'indique qu'au cours des délibérations, dans des caucus très intimes, ces conseillers spéciaux n'étudieraient point l'opportunité de déclencher un scrutin "populaire", d'autant plus que la population québécoise est "suffisamment" instruite de "ses" problèmes et qu'elle ne désire aucunement des majorations de taxes ou d'impôt pour atteindre les objectifs du parlement en raison d'un entêtement du régime central fédéral.

Un silence révélateur

De plus, les observateurs politiques à Québec constatent que, depuis un certain temps, un "silence stratégique" de la part des ministres et députés surtout serait signe révélateur d'une offensive-surprise de la part de l'Union nationale.

C'est ainsi que l'on se montre très discret que les politiques envisagés par le gouvernement relativement à la prochaine session retardée sciemment au 29 février. On connaît déjà plusieurs législations qui seraient déposées devant l'assemblée législative et qui ont été "prophétisées" par des ministres. Mais elles n'entraînent aucune surprise puisqu'elles s'annonçaient d'elles-mêmes depuis la dernière session.

Le huis clos des rencontres entre M. Johnson et les représentants des associations importantes et des corps intermédiaires en préparation à la confection du budget de la province, indique aussi que le trésor provincial devrait, pour répondre aux exigences du temps et aux réclamations des syndicats des fonctionnaires, déposer un bud-

get dépassant le milliard de dollars. Or, en ce temps d'austerité (imposé surtout par les obligations de Washington face à la guerre du Vietnam), le gouvernement provincial doit se chercher des sources d'approvisionnement financier. Ce n'est pas l'intention de M. Johnson de retarder le recyclage des fonctionnaires provinciaux. Au contraire, le premier ministre estime qu'il importe de doter la province de compétences réelles et bien rémunérées. Mais, comme les négociations portent sur des conventions collectives engageant plus de 200.000 employés de l'Etat, on comprend facilement l'impact financier qu'elles peuvent produire sur le budget provincial.

Lesage et Lévesque

Mais la stratégie politique scrute beaucoup plus loin les chances de succès d'une campagne électorale. Même si l'on peut faire porter sur Ottawa l'ottieux de la situation et si "l'autonomie" mutée en "autodétermination" demeure fort rentable au Québec (puisque tous les partis politiques en présence enfourcheront ce cheval de bataille), il reste que M. Johnson ne peut "discarter" l'influence de ses adversaires.

Or, suivant les commentaires perçus de part et d'autre, il appert que le printemps ou l'automne (d'aucuns prédisent les élections pour septembre) serait le moment idéal pour M. Johnson de faire appel au peuple. La récente décision-clair du caucus des députés libéraux d'entériner la thèse de M. Paul Gérin-Lajoie (Vaudreuil-Soulanges) relativement à la souveraineté politique acquise (par étape) par le Québec indique que le vent souffle fortement dans les voiles libérales. Or, cette thèse élabore en 72 points aboutit finalement à la théorie préconisée par M. René Lévesque, mais en préconisant les Etats associés de préférence à une association d'Etats (l'astuce politique est de taille).

D'autre part, M. Johnson ne peut demeurer insensible à la montée fulgurante de René Lévesque (30.000 exemplaires de son bouquin "Option-Québec", vendus en sept jours) et du mouvement "souveraineté-association", et avant que le groupement "indépendantiste" puisse consolider ses forces, n'a guère d'autres alternatives que de brusquer un appel au peuple.

Situation intenable

Un autre argument développé par les observateurs a trait à la situation intenable des ministères en chambre basse durant la session. En raison de la faible majorité de l'U.N., tous les ministres et députés se doivent d'occuper leurs fauteuils à l'assemblée législative durant les débats de crainte d'une stratégie calculée de l'opposition libérale qui pourrait en tout temps réclamer un vote de confiance. Et la durée extrêmement longue des séances et des sessions handicape sérieusement le travail des ministres au sein de leur ministère, d'où un surcroît de travail qui attaque non seulement leur comportement physique, mais aussi leurs interventions diplomatiques devant les élus du peuple.

Tels sont les arguments majeurs scrutés et développés par les observateurs politiques à Québec pour prédire un recours au peuple en 1968. Mais bien malin serait celui qui pourrait deviner les "pensées" de M. Johnson et de son équipe de stratèges logés hors des caoures parlementaires quant à cette éventualité. Il reste que les partis politiques "adverses" (y compris les nouvelles factions) se préparent activement à cette lutte promise dans un avenir assez rapproché. Le dernier mot appartient, évidemment, à M. Johnson.

Télégramme de Québec

Elections en bloc à Sherbrooke

QUEBEC (C.D.) — Par l'entremise de son procureur, M. Albert Rivard, la cité de Sherbrooke se propose de réclamer des amendements à sa charte municipale lors de la prochaine session afin d'instaurer le système des élections en bloc, de fixer une nouvelle délimitation aux quartiers de la ville, d'augmenter ou de diminuer le nombre des échevins dans les quartiers de la ville suivant les besoins, de porter à quatre ans le mandat du maire, de permettre au conseil municipal de former un comité exécutif et enfin, de déclarer non imposable pour fins municipales et scolaires, la conduite d'approvisionnement d'eau de la cité depuis sa source, au lac Memphremagog jusqu'à la ville, sur les territoires des municipalités de Magog, canton de Magog, Sainte-Catherine d'Hatley, Rock Forest, et le canton d'Ascot.

Ne laissez pas la chance au hasard...

Gagnez avec les jetons Matinée

Il y a ceux qui savent mettre toutes les chances de leur côté. Gentiment, sans faire de bruit, ils arrivent toujours à en avoir un peu plus que les autres. Parce qu'ils ne laissent pas la chance au hasard. Ce sont LES DÉBROUILLARDS.

Tout le monde sait que la Matinée est la cigarette la plus douce au Canada. LES DÉBROUILLARDS, eux, savent que ça ne s'arrête pas là. Ils ont appris que, de toutes les cigarettes canadiennes, c'est la Matinée qui offre le plus de jetons chanceux. Des jetons qui commencent assez modestement à \$1 et à \$5 pour s'améliorer en passant à \$100 et finir en apothéose à \$5.000. Débrouillez-vous, vous aussi. Gagnez avec Matinée.

Matinée—la cigarette des débrouillards.

Jetons or, \$5.000;
argent, \$100;
bronze, \$5;
vert, \$1.

Matinée—la cigarette la plus douce au Canada.
Les gagnants devront satisfaire aux stipulations du règlement écrit sur le jeton.

Quand vous devez compter sur du comptant

(pour une raison ou une autre)



comptez sur Les Associés.

Téléviseur. Auto-neige. Piano. Et quoi encore? Un hors-bord. Une auto. Ce n'est pas l'envie qui vous manque, c'est le... capital? Venez donc faire un tour à nos bureaux. Nous avons l'argent pour combler vos envies. Dites-nous ce qu'il vous faut et nous nous occuperons du reste. Et nous échelonnerons même vos remboursements selon les possibilités de votre budget. Et c'est ainsi qu'avec vos idées et notre argent, nous devenons des ASSOCIÉS... quand vous avez besoin de nous!



TROIS-RIVIERES
394, DES FORGES
TEL.: 378-5441

Les Associés... toujours prêts à prêter.
ASSOCIATES FINANCE COMPANY LIMITED



(Photo J.P.C.)

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES VOYAGEURS de Commerce de Drummondville, organise encore cette année, et pour la quatrième année consécutive, un séminar sur l'art de la vente, qui sera présenté en deux sessions distinctes, à l'école Jeanne-Mance, sous la direction de M. Yves Paré. A la fin de la deuxième soirée, les membres inscrits auront à re-

pondre par écrit à une série de questions mettant leurs aptitudes à l'épreuve, et celles qui réussiront leur examen, recevront un certificat de compétence. M. Gilles Boisvert, directeur de l'Association et président du comité d'éducation s'entretenant avec le directeur du séminar, M. Yves Paré en présence du président de l'Association locale, M. Eddy Couture.

D'une durée de deux journées

Séminar sur l'art de la vente organisé par l'Association des voyageurs de commerce

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Si l'an dernier au-delà de 150 personnes se sont inscrites au séminar sur l'art de la vente, organisé par l'Association professionnelle des voyageurs de commerce de cette ville, avec M. Yves Paré comme animateur pourquoi un nombre tout aussi imposant ne répondrait pas à l'appel cette année, même celles qui ont suivi les cours l'an dernier et qui auraient tout intérêt à augmenter leur bagage de connaissances. Le séminar, qui sera présenté cette année en deux sessions: le lundi et mardi les 19 et 20 février à l'école Jeanne-Mance, est offert à tous les voyageurs de commerce, ainsi qu'aux hommes et femmes intéressés à la vente. Ce cours leur offre l'avantage de connaître à fond les règles fondamentales qui régis-

sent l'art de vendre. La vente est un art, puisqu'à la base de toute activité économique, il faut une vente, et celle-ci fait fonctionner les usines, les transports et contribue même à l'économie du pays. Les participants à ce séminar apprendront comment faire de meilleures ventes, assurer la satisfaction du client, triompher de ses objections, faire valoir leur produit et conclure une vente, puisque celle-ci commence lorsque le client dit "non". En outre, ils seront appelés à subir un examen écrit sur dix questions, qui leur vaudra un diplôme de compétence s'ils ont suivi attentivement tous les cours. Depuis déjà trois ans que ces cours sont offerts par l'APCV, de nombreuses personnes ont bénéficié de cet enseignement

et plusieurs ont même assisté à chacun des cours depuis, afin de s'améliorer davantage et d'accumuler de meilleurs revenus.

Renseignements sur les activités

Le Bonhomme Carnaval visite la Jeune Chambre

DRUMMONDVILLE (R.G.) — L'invité spécial au dernier souper de la Jeune Chambre était le légendaire Bonhomme Carnaval de Québec. En effet, le Bonhomme Carnaval a fait une apparition dimanche soir au souper-causerie bi-mensuel de la Jeune Chambre présidé par M.

René Martel. Le conférencier-invité à ce souper était M. Gilles Richard, vice-président de l'organisation du carnaval de Québec qui fut présenté par Mlle Pauline Fecteau, publiciste alors que M. Georges Allard, secrétaire, fut chargé de le remercier.

Travail d'équipe

M. Richard a déclaré que 6.000 personnes travaillaient bénévolement à la promotion du carnaval, soit pour la vente des chandelles ou de cannes ou encore pour ériger des monuments de glace. La direction de l'organisation est composée d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier et de huit directeurs. Ce bureau de direction a à sa disposition, un budget de \$600.000. Comme on le sait le carnaval de renommée mondiale débutera le 11 février pour se terminer le 27 avec le soir du mardi gras.

A l'issue de sa causerie, M. Richard a projeté un documentaire illustrant les différentes activités du carnaval d'hiver de Québec l'an dernier, telles la glissoire à l'arrière du Château-Frontenac, les courses en canots, les défilés dans les rues et le couronnement de la Reine du Carnaval.

Immédiatement après, le Bonhomme Carnaval fit son entrée dans la salle au son d'une musique de circonstance. Il a adressé quelques mots aux personnes présentes et a serré la main de chacun. M. Denis Comeau, directeur du journal "ECHO de la Jeune Chambre", lui a remis un exemplaire, après quoi a été remis un certificat d'honneur à M. Michel Equilbec, désigné "l'homme du mois". On a également remis les trophées aux gagnants du concours des décorations des Fêtes.

François, il est considéré à juste titre comme "M. Crosse". Il s'est toujours avéré un excellent atout pour les Athlétiques et nul doute que sa vaste expérience



Pierre-Paul Blouin

aidera considérablement à la cause des siens. Tout comme son prédécesseur, Blouin compte beaucoup sur les jeunes joueurs tels que Claude-Henri Léveillé, Terry Kent et Pierre Hénaire. Il entend exploiter le talent de ces futurs vedettes.

Au festival musical

Inscriptions nombreuses dans les classes instrumentales

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le comité du festival musical du Centre culturel mentionne que la date d'inscription finale pour participer à ce concours, est fixée définitivement au 15 février prochain 75 inscriptions pour la section "piano" et autant pour les autres classes instrumentales sont déjà retenues de même que quatre ensembles de musique de chambre.

Il semble que les chanteurs, les groupes scolaires et les chorales ne répondent pas avec autant d'empressement.

Nul doute que d'ici le 15 février, l'objectif fixé par le comité sera atteint, et que les parents de Drummondville et de la région, par leur encouragement, pourront applaudir les efforts de leurs enfants lors de la

"semaine de musique" qui se déroulera dans nos murs en mai prochain.

Visite à la Canadian Celanese

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les membres du Club d'administration industrielle de cette ville effectueront, demain, leur troisième visite industrielle de la saison, à la compagnie Canadian Celanese. M. Cal Christman, surintendant des relations des employés de cette compagnie, fera visiter les départements du tricot, du textile, du tissage, de la teinture et de la finition.

Ces visites procurent l'occasion, aux membres qui font partie des cadres de la gerance des compagnies de Drummondville et des villes environnantes, d'étudier les méthodes techniques et administratives employées par leurs confrères.

La compagnie Canadian Celanese est établie à Drummondville depuis 1926 et a présentement 2.450 employés à son service.

Un comité devrait être formé dans chaque secteur

Participation des citoyens à la mise en oeuvre du programme de rénovation urbaine

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La cité de Drummondville est bien décidée à mettre à exécution son programme de rénovation urbaine, tel que conçu par les urbanistes Richard et Larouche dans leur récente étude, et surtout depuis la rencontre à Montréal avec le nouveau service d'habitation, dont on a parlé il y a quelques temps.

On avait alors fait mention des travaux à exécuter afin d'adapter les programmes aux exigences de la loi de la Société d'habitation du Québec, de la présentation d'un concept du plan général d'utilisation du sol proposé, indiquant la localisation des différentes fonctions et l'infrastructure du territoire, l'examen des ressources financières de la municipalité ses engagements à court terme, les projets en cours de réalisation, l'endettement, la capacité d'emprunt et la distribution des dépenses municipales et d'une foule d'autres détails.

Dans leur étude de rénovation les urbanistes mentionnent que la participation des citoyens d'un secteur choisit à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de rénovation urbaine devrait s'établir, par l'intermédiaire d'un comité local de citoyens, créé pour les besoins mêmes du programme.

Devoirs du comité

Ce comité devrait se former par l'initiative des citoyens eux-mêmes grâce à l'animation de l'urbaniste et du conseil, mais sans directives impératives de ces territoires, dans la forme et composition du même comité. Ce comité aurait la responsabilité, en plus de représenter les vues, désirs et revendications des gens du secteur, de collaborer à la préparation du programme et à sa mise en oeuvre.

Les recommandations

Les recommandations sur la planification et autres contrôles municipaux sont les suivants: le besoin le plus urgent et impérieux pour la cité de Drummondville en matière de planification générale, est un plan directeur d'urbanisme, portant sur le territoire de l'agglomération urbaine de la cité. Celui-ci a déjà fait le nécessaire pour entreprendre l'élaboration de ce plan.

Le règlement No 527 actuellement en vigueur et régissant l'occupation du sol et la construction, est inadéquat pour les besoins actuels et pour les besoins particuliers de Drummondville. La cité a pris les mesures nécessaires pour étudier les possibilités d'accepter le code national du bâtiment comme règlement de construction, et de fait, l'a accepté. Les nouveaux règlements et plan de zonage seront élaborés à l'occasion de la préparation du plan directeur d'urbanisme.

Un prochain règlement régira les lotissements futurs sur le territoire. Pour les secteurs à rénover la cité devra, en plus d'appliquer une nouvelle réglementation sur le lotissement, le zonage et la construction, songer à mettre en essai un code du logement réglementant l'entretien et l'occupation des logements des secteurs.

Devant la multiplicité des travaux à accomplir, il s'agit pour la cité de déterminer quels sont les travaux qui sont prioritaires, puisque les finances actuelles ne permettent pas d'élaborer dans plus d'un secteur à la fois, même si tous les travaux nécessités par les circonstances, exigent une action immédiate. Comme l'a déjà dit le premier magistrat, l'administration municipale est consciente de l'urgence des travaux à accomplir, mais il faut également songer à investir des sommes d'argent suffisantes pour ces travaux, sans pour autant grever les contribuables.

Depuis quelques années, le taux d'intérêt a tellement augmenté que les emprunts à long terme, que les administrateurs doivent y penser deux fois avant d'entreprendre les travaux demandés dans les différents secteurs de Drummondville.

Une retraite destinée aux veuves

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une retraite spécialement destinée aux veuves, se tiendra à la maison Reine des Coeurs de cette ville, samedi prochain pour se terminer dimanche après-midi. Elle sera préchée par le R. Père St-Amant, nouveau venu dans l'équipe apostolique de la maison. Le Père St-Amant était auparavant attaché à la résidence de North Bay, Ont.

En plus de cette activité, il y aura au même endroit, différents autres formes de rencontres sur les retraites, telles que retraites conjugales ou encore les "journées conjugales".

Diriger le développement d'une ville

Les règlements de zonage, même avec des inconvénients, ne peuvent être ignorés

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

— Dans le cinquième d'une série d'articles sur l'urbanisme, tel que préparé par le comité en question de la Chambre de Commerce du comté, on note que le zonage a pour but de protéger le bien-être et l'économie générale et de diriger le développement rationnel et à cette fin, il réserve des secteurs pour certains genres d'occupation du sol et impose en même temps une réglementation appropriée. On pourrait dire, ajoute-t-on, que le zonage consiste à diviser une ville en un certain nombre de secteurs qui sont affectés à l'habitation, soit au commerce, à l'industrie pour protéger la santé, la sécurité, la commodité du public et les valeurs immobilières.

Le règlement

Le règlement de zonage, une fois adopté dans une municipalité, assure à la population des droits et des avantages tels que l'espace libre autour des mai-

sons, des alignements satisfaisants, éloigne les industries des centres domiciliaires, évite les occupations non conformes aux développements, assure l'homogénéité des hauteurs des maisons d'habitation, détermine le genre de construction permis dans tous les secteurs de la ville et défend les installations des panneaux-reclame à certains. Certains s'objectent souvent à

ces règlements municipaux de zonage qui, selon eux, leur enlèvent leurs droits de propriété. Cependant, les résultats heureux qu'ils ont apportés dans les villes européennes, américaines et canadiennes, sont preuves tangibles que l'on ne peut ignorer. Ces règlements de zonage seront préparés après une étude approfondie de l'utilisation et de l'occupation du sol.

Un nouveau commerce et un club d'autos-neige

DRUMMONDVILLE — Pour faire affaires comme électriciens et faire le commerce et l'entretien de toutes sortes d'appareils et accessoires électriques, sous le nom de "J.R. Morin Inc.", M. Henri Blanchette, ingénieur, de Candiac, M. Léo

Blanchette et M. Léo Drouin, tous deux techniciens en électricité de Drummondville-Sud, ont reçu du lieutenant-gouverneur de la province des lettres patentes les constituant en corporation.

Le capital total requis est de \$40.000 et le siège social de la compagnie est à Drummondville, district judiciaire de Drummond.

Un club d'autos-neige a été formé à Saint-Germain-de-Grantham. Des lettres patentes ont été émises à ce propos à M. Jacques Blanchette, mécanicien, M. Léonard Tennier, épicière, M. Marcel Mathieu, commerçant, M. Jean Charbonneau, couvreur, tous quatre de Saint-Germain-de-Grantham, et M. Rosaire Thibault, de Drummondville, les constituant en corporation pour exploiter un club sportif et promouvoir en particulier le sport de l'auto-neige, sous le nom de "Club Autos-Neige St-Germain Inc."

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est de \$10.000.

Le siège social de la corporation est à St-Germain-de-Grantham, district judiciaire de Drummond.

Lors d'une conférence de presse

Exposé sur la situation des services hospitaliers

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

— Une conférence de presse est prévue pour 19.30 hres ce soir au secrétariat de la Chambre de Commerce du comté par le comité du Bien-Etre et des services hospitaliers.

Le Dr Gaston Rodrigue, président de ce comité exposera la situation actuelle de l'ensemble des services hospitaliers à Drummondville, ainsi que des services hospitaliers à venir. Une comparaison entre la population en 1963 et celle prévue en 1978, pour Drummondville et la

région concernant l'hôpital et l'hébergement des personnes de 64 ans et plus, sera également établie et on présentera le mémoire préparé par le comité qui doit être présenté au gouvernement provincial et au conseil de ville de la cité.

Des représentants de la corporation de l'hôpital Ste-Croix, de la Corporation du pavillon Georges-Frédéric et du Service social diocésain assisteront également à cette soirée d'information.

Une habitude

à garder au

PETIT DÉJEUNER!

c'est de lire

LE NOUVELLISTE



Durant la distribution gratuite faite récemment, vous avez sûrement apprécié notre service du petit déjeuner.

À compter de demain, un camelot vous visitera afin de prendre votre abonnement qui débutera lundi prochain, le 12 février. ENCOURAGEZ-LE

En retour, il se fera un plaisir de vous apporter fidèlement à chaque matin les plus récentes nouvelles de votre ville, de votre pays, voire du monde entier.

le nouvelliste

383, HÉRIOT — DRUMMONDVILLE

Tél.: 478-4101

Paul St-Arnaud, responsable du tirage

Cette nouvelle classification est tout à l'avantage des camionneurs

Trois routes de la région dans la première catégorie

Trois témoins accablants sont entendus

M. Hervé Laquerre accusé d'avoir conduit une voiture avec facultés affaiblies

ARTHABASKA (R.L.) — Une cause, qui a duré un bon moment hier après-midi, connaît son dénouement en fin d'après-midi aujourd'hui. Il s'agit d'un garagiste de Warwick, M. Hervé Laquerre, qui fait face à une accusation d'avoir conduit un véhicule moteur alors que ses facultés étaient affaiblies.

Le 25 décembre dernier, jour de Noël, M. Laquerre était impliqué dans un accident à l'entrée de Warwick, sortie vers Kingsley-Falls.

Témoins accablants

La couronne a fait entendre des témoins accablants hier après-midi. Ont été entendus le conducteur de l'automobile impliquée dans l'accident, M. Yvon Lapierre, de la région de Québec, son frère qui suivait dans une automobile, M. Gaston Lapierre, et le fils de 15 ans du premier.

Yvon Lapierre, un antiquaire, déclara qu'il revenait de South

Stukely avec ses huit enfants quand, à l'entrée de Warwick, il vit une petite "jeep" à la gauche du chemin, en travers, l'arrière vers le fossé.

Comme le véhicule semblait immobilisé, M. Lapierre continua sa route, mais à ce moment la "jeep" avança pour heurter sa voiture.

M. Lapierre déclara plusieurs fois que la vie de sa famille avait alors été très menacée. Il déclara avoir sorti de son automobile pour se diriger vers le conducteur de la "jeep" à qui il demanda ce qui lui avait pris de "foncer sur lui". Le garagiste aurait répondu de façon incohérente: "Ce n'est pas grave, ce n'est qu'un paquet de ferraille, ce n'est qu'un paquet de ferraille". Il sentait l'alcool.

On appela les policiers, et à ce moment le conducteur de la "jeep" s'endormit sur son volant, son pied demeura appuyé sur l'accélérateur. La transmission était au neutre et le moteur tournait à fond de train.

Le frère d'Yvon Lapierre donna une version identique de même que le fils de 15 ans.

L'agent André Plourde, de la Sûreté provinciale, corrobora ces témoignages, concernant le fait que Laquerre soit endormi sur son volant le pied sur l'accélérateur. L'agent Plourde nota que c'est son confrère, l'agent Morin, qui aida le garagiste à monter dans l'auto-patrouille. L'agent Plourde déclara qu'il marchait "croche" et sentait la boisson.

De la fatigue

Me Jean Gagnon, qui représentait l'accusé, a fait ressortir que son client était extrêmement fatigué du fait qu'il travaillait sans interruption depuis 8 heures le dimanche matin, soit exactement 20 heures. Le garagiste, qui a réveillé, n'a pas par la suite été se recoucher jusqu'au moment de l'accident le lundi midi.

L'accusé qui répéta ces faits, déclara sous serment qu'il n'avait pris à 11 heures qu'un petit verre de gin chez un client. Il exhiba d'ailleurs le petit verre d'une once environ, devant les yeux du juge.

Comme l'heure était tardive, le juge Grenier a décidé de reporter la cause à 16 heures. Le magistrat déclara qu'à date il n'avait pas encore d'opinion de fait et qu'il devait entendre le playdoyer de la défense et de la couronne pour rendre son verdict.

VICTORIAVILLE (R.L.) — A son retour de Floride, le député Roch Gardner, du comté d'Ar-

thabaska, a accordé hier après-midi une conférence de presse aux membres de l'information.

C'est ainsi que M. Gardner a annoncé qu'il avait obtenu, par des pressions personnelles et

par des pressions de l'Association du camionnage de la province de Québec, que les routes 34 et 5, qui débouchent de la région des Bois-Francs sur la route Trans-canadienne, soient dorénavant classées comme routes numéro 1 alors que jusqu'à présent elles faisaient partie de la classe numéro 2. Il en est également de même pour la route 49 qui débouche sur la Trans-Canada et sert aux usagers de Plessisville et Thetford-Mines.

Le député Gardner a cité l'exemple suivant: jusqu'à présent, le printemps, au temps du dégel, étant donné que les routes 34, 5 et 49 étaient classées numéro 2, un camion de transport à cinq essieux pouvait transporter au maximum 61,000 livres en marchandises. Maintenant que ces routes sont de la classe 1, les camionneurs d'un véhicule de cinq essieux pourront transporter le maximum prévu l'été soit 70,000 livres.

Pour certains, cette différence peut sembler moins importante mais, comme l'a noté le député, c'est cette différence qui fait le profit pour les compagnies de transport et ces compagnies en savent quelque chose.

En terminant sur ce sujet, le député Gardner s'est dit très heureux de constater que le gouvernement ait enlevé ces restrictions concernant la route 5 Victoriaville-Transcanadienne via Ste-Clotilde et route 34, Victoriaville-Trans-Canada, via St-Valère.

Ecole du meuble

Répondant à d'autres questions des journalistes, le député s'est dit heureux de constater que les travaux de construction de l'école du Meuble soient commencés, que ceux de l'école provinciale suivent leur cours normal, et que le nouveau tronçon de la route 5 était ouvert aux automobilistes.



(Photo LeRo)

VERS 15h.20 DIMANCHE APRES-MIDI, les nouvelles cloches de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption ont tinté pour la première fois, après avoir été consacrées par Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Les quatre cloches de bronze marquent une dernière étape dans l'histoire

de la paroisse cadette de Victoriaville. Entourant Mgr Martin, nous apercevons à gauche Mgr Origène Grenier, curé de Ste-Victoire et à droite le vicaire de l'Assomption ainsi que le curé M. Robert Beaudet.

Mgr Martin à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption

La voix de ces cloches vous signalera les événements heureux ou malheureux

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les cloches sont le journal de Dieu qui vous annoncent les événements heureux ou malheureux de votre vie paroissiale", a donné comme comparaison Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet qui procéda dimanche après-midi à la consécration des quatre cloches de bronze de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption.

S'adressant à un groupe imposant de paroissiens de l'Assomption, après la cérémonie de consécration, Mgr Martin a poursuivi: "J'ai imploré la bénédiction de Dieu sur ces instruments de bronze qui marqueront les diverses étapes de votre vie chrétienne. Par ces cloches, c'est la voix de Dieu qui se fait entendre.

L'achat de ces cloches marque pour vous la dernière étape de la construction spirituelle et matérielle de votre communauté paroissiale. Lorsque vous serez dans vos maisons, désormais vous entendrez toujours la voix des cloches qui vous rappelleront des événements. Qu'il s'agisse d'une naissance ou d'un autre événement, votre pensée se dirigera vers le temple du Seigneur. Au moment de l'Eucharistie, en pensée et de tout votre cœur, vous vous tournerez vers l'église en songeant que d'autres paroissiens sont à ce moment réunis dans l'église pour rendre hommage à Dieu".

L'évêque du diocèse de Nicolet continua en disant qu'il espérait que le son de ces cloches marquerait bientôt une ordination sacerdotale.

Si les cloches annoncent souvent des événements heureux, elles possèdent également un langage moins joyeux. Lorsque vous les entendrez gémir dans le langage des glas, vous songerez alors que votre communauté paroissiale a un membre qui vient de se présenter devant le Seigneur pour le repos éternel. Vous ferez alors un moment de

prière pour implorer la clémence du Très Haut".

Egalement Mgr Martin, a déclaré que les cloches devaient élever l'esprit des paroissiens vers le ciel, et il demanda de ne pas trop s'attacher aux réalités matérielles de la vie.

L'évêque du diocèse de Nicolet déclara qu'il éprouvait une vive reconnaissance envers le curé de l'Assomption, M. Robert Beaudet, le vicaire et les marguilliers qui, a-t-il dit, "ont été l'origine de cette cérémonie d'aujourd'hui".

Assistèrent Mgr Martin dans la consécration des nouvelles cloches, Mgr Origène Grenier, curé de la paroisse Ste-Victoire, Mgr Alphonse Roux, curé de St-Marys, M. le curé Robert Beaudet de l'Assomption ainsi

que le vicaire de cette paroisse.

Le matin, en rapport avec ces cloches, le curé de l'Assomption avait déclaré à ses paroissiens: "Nous remercions les paroissiens qui ont bien voulu augmenter leur contribution dominicale, afin de participer au paiement des cloches de notre église paroissiale. Nous remercions aussi très cordialement tous ceux qui ont voulu faire des dons spéciaux, et nous espérons que leur geste généreux sera imité par tous ceux qui ont reçu davantage et qui peuvent faire une part plus grande à Dieu. Les noms de tous ces paroissiens seront inscrits dans l'histoire de la paroisse. Si tous les paroissiens veulent se donner la main, cet achat se paiera facilement".

Ramsay accusé d'attentat sur René Blanchette

ARTHABASKA (R.L.) — René Blanchette de Victoriaville, attaqué le 8 septembre dernier par deux individus dans la cour de stationnement du taxi Vétérans, pris de l'hôtel Bon Accueil, a comparu hier après-midi pour l'enquête préliminaire d'Euclide Ramsay, un jeune homme accusé d'être un des deux assaillants. Ramsay avait plaidé non-coupable.

Blanchette a raconté avec force gestes son attentat où deux garçons lui ont dérobé \$69. Il a cité plusieurs éléments qui lui font absolument croire que ses assaillants sont Ramsay et un certain Jean Richardson.

A un moment où Blanchette déclara revenir de l'hôtel Lassalle où il avait pris deux grosses bouteilles de bière en trois

quarts d'heure, le procureur de Ramsay, Me Jean-Louis Provencher, tenta de faire ressortir que Blanchette pouvait être éméché par suite de cette intoxication, le témoin lança: "Vous essayez de dire que j'étais chaud, je ne l'étais pas, je peux vous prendre une gageure pour 12 grosses bières, M. Provencher. Vous essayez de me mêler avec vos questions embêtantes." Le juge Grenier fit alors remarquer que c'était là le rôle de l'avocat de la défense.

Aujourd'hui cette cause se continuera.

Richardson qui est derrière les barreaux depuis une couple de mois, comparaitra également en marge de cette même affaire.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le député Roch Gardner, rapporte un incident malheureux de ses vacances à Miami. En effet, au cours d'une nuit, des voleurs ont fracassé une vitre de son automobile pour emporter \$250 en argent et plusieurs effets personnels de valeur. Les malfrats ont également emporté les papiers personnels du député. Heureusement, le député avait sur lui son carnet de chèques de voyage.

Armand Breton, impliqué dans l'affaire des faux \$5 à Victoriaville, connaît sa sentence ce matin de la bouche du juge Jean Grenier. Comme Me Jean-Louis Provencher faisait remarquer au juge Grenier, hier après-midi qu'il aimerait que le père de Breton, un homme d'affaires de Victoriaville, s'entretienne avec le juge avant le prononcé de la sentence, le juge Grenier demanda s'il n'était pas possible que Me Provencher fasse lui-même les représentations du père. "La justice est la justice, a dit le magistrat. Certains disent qu'il y a une justice tranquille pour les gens en moyens et une justice brutale pour les moins riches. Nous les juges ne devons pas laisser courir ces accusations".

Gilles Champagne a plaidé hier non-coupable à une accusation de commerce charnel et il subira son procès devant un juge seul le 26 mars prochain.

Un hôtelier de Princeville a plaidé non-coupable hier matin à une accusation d'avoir servi de la boisson à des moins de 20 ans. L'hôtelier subira son procès le 26 février prochain. Par ailleurs, deux jeunes hommes ont avoué avoir consommé de la boisson à l'hôtel en question le 5 novembre dernier et tous deux ont été condamnés à \$5 et les frais.

Le révérend Père Carrière, missionnaire, était hier le conférencier invité devant les membres du club Richelieu de Victoriaville. Le père Carrière est un ami du Richelieu Jérôme Lachance. Mardi prochain, lors d'un souper mixte, Doris Lussier traitera de l'humour devant les membres locaux, et leurs épouses.

Clément Tremblay, joueur des Tigres de Victoriaville, est instructeur d'une équipe du hockey mineur. Tremblay dirige en effet les Cougars, de la catégorie Bantam, qui occupent le dernier rang au classement. Tremblay a promis de leur faire quitter cette position et depuis qu'il a pris le club en mains, les Cougars n'ont pas connu la défaite.

Lors de leur assemblée hier matin, les membres du club de Presse Louis Francoeur ont décidé d'inviter à leur prochaine assemblée de la semaine prochaine des dirigeants de la Chambre de commerce. Dans 15 jours, ils inviteront des dirigeants municipaux qui feront connaître la situation exacte du problème du centre Jean-Béliveau.

Rémi Bergeron de St-Samuel, accusé de négligence criminelle au volant, comparaitra hier matin devant le juge Jean Grenier. Représenté par Me Jean-Louis Provencher, Bergeron a vu son procès être ajourné au 27 mars prochain.

Phrase significative pour M. Hubert

"Je suis le laitier de Drummondville"

ARTHABASKA (R.L.) — Un laitier de Drummondville, Sylvester Hubert, a été trouvé non-coupable par le juge Jean Grenier de Québec, hier matin au Palais de justice d'Arthabaska. Hubert répondait à une accusation de délit de fuite en rapport avec un accident dans lequel il fut impliqué à Daveluyville, (dans la cour de l'hôtel Lacourse) dans la soirée du 16 au 17 décembre dernier.

Femme malade

Dans la preuve qui a été faite, Sylvester Hubert, son épouse et un couple âgé ont admis avoir passé une partie de la veillée à l'hôtel Lacourse de Daveluyville. A un moment, la femme d'Hubert se serait sentie malade. Le couple âgé aurait alors conseillé de la conduire chez des parents à Daveluyville même. En reculant son automobile, Hubert accrocha un véhicule qui appartenait à M. Roger Ouellette de Victoriaville. Le conducteur sortit de son automobile, constata les dommages, le compagnon prit le numéro de la licence et Hubert cria à deux personnes qui se trouvaient sur le perron de l'hôtel: "Je suis laitier de Drummondville." Il se hâta ensuite de conduire sa femme malade chez des amis.

Le procureur de Hubert fit ressortir dans sa défense que cette phrase "Je suis le laitier de Drummondville" était plus significative que s'il avait donné

son nom, car Hubert est le seul laitier qui passe à Daveluyville. Me Roger Parenteau de Drummondville souligna que dans son esprit, Hubert avait l'intention de communiquer avec le propriétaire de l'automobile endommagée. De fait, le lundi matin Hubert rejoignit Ouellette à Victoriaville, par téléphone. Le mardi Hubert a payé les dommages, un peu plus de \$150, avant même que l'automobile soit réparée.

De son côté le procureur de la Couronne, Me Raymond Beaudet, fit ressortir que si Hubert avait appelée Ouellette le lundi matin c'est qu'il était conscient que la police était à ses trousses. La PP lui avait téléphoné le dimanche soir. Me Beaudet nota qu'en aucun temps, Hubert n'avait communiqué avec la Sûreté provinciale pour déclarer être l'auteur de cet accrochage.

Bénéfice du doute

Le juge Jean Grenier nota que l'on était en face d'une belle cause où le bénéfice du doute pouvait être en faveur de l'accusé. "Je pense que l'accusé est un honnête homme. Il faut ici considérer l'intention et je pense que, criant qu'il était le laitier de Drummondville, l'accusé n'avait pas l'intention d'échapper aux policiers ni à toutes responsabilités civiles ou criminelles. C'est pourquoi je lui accorde le bénéfice du doute et le déclare non coupable."



(Photo LeRo)

LES TIGRES DE VICTORIAVILLE n'ont pas dit leur dernier mot dans la course pour le championnat de la saison 1967-68 de la ligue Senior Provinciale. Les Tigres ont commencé à fournir un dernier effort en battant les Gaulois de St-Hyacinthe par

3 à 1, dimanche soir au centre Jean-Béliveau. Sur la photo, les principaux artisans de cette victoire sont, de gauche à droite John Mentis, Normand Pepin, Claude Hardy et André Bessette.

une autre année de progrès grâce à un excellent

SERVICE

Un service personnel aux assurés et des innovations en matière d'assurance-vie ont permis cette année encore à la Compagnie d'établir un nouveau record.

Mais ce succès est dû en grande partie aux représentants hautement qualifiés de North American Life. Ils sont à même de donner les meilleurs conseils sur toutes les questions touchant les programmes d'assurance-vie, projets financiers, impôts, rentes de retraite et fonds de pension. Leur service personnel aux assurés est secondé par des concepts tout nouveaux en matière d'assurance-vie, tel "l'Accroissement de protection". Le succès sans précédent de ce tout nouveau plan d'assurance, conçu par North American Life, augmente sans cesse et constitue 50% des nouvelles ventes d'assurance individuelle.

Il en ressort que les détenteurs des 259,000 polices d'assurance individuelles et des 282,000 certificats d'assurance collective créent pour eux-mêmes et leur famille une sécurité pour l'avenir grâce aux services et à la stabilité d'une compagnie d'assurance-vie canadienne en plein essor.

POINTS SAILLANTS DU 87e RAPPORT ANNUEL

Nouvelles assurances et annuités	\$ 654,691,408
Augmentation	\$109,622,538
Assurances et annuités en vigueur	\$4,696,869,076
Augmentation	\$508,609,321
Revenu total	\$ 105,093,793
Augmentation	\$8,117,934
Prestations et réserves	\$ 84,114,814
Augmentation	\$7,158,610
Actif total	\$ 586,212,666
Augmentation	\$40,396,878
Taux net d'intérêt réalisé	5.87%

Texte intégral du rapport annuel 1967 sur demande.



LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICAN LIFE
Depuis 1881, la compagnie des gens à la page

P. V. URBAIN, gérant
EDIFICE BONAVENTURE

550 RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIERES

TELEVISION

Table of TV programs for Tuesday, Feb 6, 1968, including 'Mardi', '13', and 'CMTV'.

13 CMTV au cœur du Québec

MARDI LE 6 FEVRIER 1968

Table of TV programs for '13' and 'CMTV' on Tuesday, Feb 6, 1968.

Table of TV programs for '13' and 'CMTV' on Tuesday, Feb 6, 1968.

CHLN

Mardi

Table of TV programs for 'CHLN' on Tuesday, Feb 6, 1968.

Table of TV programs for '13' and 'CMTV' on Tuesday, Feb 6, 1968.

13 CMTV au cœur du Québec

Table of TV programs for '13' and 'CMTV' on Tuesday, Feb 6, 1968.

Table of TV programs for '13' and 'CMTV' on Tuesday, Feb 6, 1968.

CHLN

Mardi

Table of TV programs for 'CHLN' on Tuesday, Feb 6, 1968.



LE CELEBRE CHANTEUR ELVIS PRESLEY et sa femme posent sur notre photo avec leur nouveau-né. Il s'agit d'une fille nommée Lisa-Marie. C'est le premier enfant du roi du Rock'n Roll qui s'est marié il y a quelques années.

Le centre culturel du vieux Montréal déclare faillite

MONTREAL (PC) — Le centre culturel du Vieux Montréal, auquel il manquait encore \$500,000 et trois semaines de travaux avant d'être complété, a été déclaré en faillite il y a quelques jours.

Beaucoup d'imprévus chez les Compagnons

TROIS-RIVIERES (C.J.M.) — La 49ème saison chez les Compagnons de Notre-Dame a été jusqu'à maintenant remplie d'imprévus.

La chanteuse Hildegarde fête son 62e anniversaire

NEW YORK (PC) — La chanteuse Hildegarde de renommée internationale, vient de célébrer son 62e anniversaire de naissance.

Télé-Films

Table of TV programs for 'Télé-Films' on Tuesday, Feb 6, 1968.

Mandiargues, le surréaliste

par Claire ROY

Disons en passant que la femme de Mandiargues est elle-même peintre. Il l'a divorcée voilà quelques années puis épouse de nouveau. Et ils ont une fille-té en bas âge.

Le centre culturel du vieux Montréal déclare faillite

MONTREAL (PC) — Le centre culturel du Vieux Montréal, auquel il manquait encore \$500,000 et trois semaines de travaux avant d'être complété, a été déclaré en faillite il y a quelques jours.

Beaucoup d'imprévus chez les Compagnons

TROIS-RIVIERES (C.J.M.) — La 49ème saison chez les Compagnons de Notre-Dame a été jusqu'à maintenant remplie d'imprévus.

La chanteuse Hildegarde fête son 62e anniversaire

NEW YORK (PC) — La chanteuse Hildegarde de renommée internationale, vient de célébrer son 62e anniversaire de naissance.

Télé-Films

Table of TV programs for 'Télé-Films' on Tuesday, Feb 6, 1968.

Horaires des cinémas

Table of cinema showtimes for various theaters.

IMPERIAL advertisement for 'LE CHATEAU HANTE' and 'LE DIABOLIQUE DOCTEUR Z'.

LE CORNIAUD advertisement for 'LE BARONNET'.

DE PARIS advertisement for 'YOGI LE NOUNOURS'.

CHAMPLAIN advertisement for 'le journal d'une femme en blanc'.

RADIO No 1 advertisement for 'CENTRE CULTUREL'.

CHLN advertisement for 'GASTON CAMPEAU'.

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE advertisement.

110- HOMMES DEMANDES

HOMME ENVIRON 27 ans, marié, qui désire améliorer sa position, ayant connaissances mécaniques, machine à l'automobile, devra avoir une bonne réputation, instruction 9ème année de préférence, un peu d'anglais. Bon salaire pour homme qualifié, assurances, vacances, uniforme fourni, payé par la maison. Travail permanent à Montréal. Les demandes reçues seront considérées. Cadre Département 706 Le Nouvelliste, Case Postale 666, Trois-Rivières. B 110 T 77-83

111- VENDEURS DEMANDES

VENDEURS DEMANDES POUR Trois-Rivières et environs, salaire, commission au-dessus de la moyenne, expérience non nécessaire, avec auto, mobile, bon travailleur. Ecrire: Département 706 Le Nouvelliste, Case Postale 666, Trois-Rivières. B 117 T 77-83

112- ON DEMANDE

GRAND-MÈRE, DESIRERAIS, une ou deux personnes avec permis de conduire pour voyage en Floride tout le mois de mars. 538-8456, 112 G-82-83

113- REPRESENTANTS

REPRESENTANTS POUR COMPAGNIE Nationale, pour couvrir Québec des grands centres du cœur du Québec. Vitesse nécessaire, personnes dynamiques, hommes ou femmes, belles personnalités, avenir assuré, chances d'avancement, nombreux bénéfices marginaux, références exigées. Rév. \$8,000.00 et plus, selon qualification. Ecrire: Case Postale 692, Trois-Rivières, en incitant curriculum Vitae. B 113 T 82-83

114- SERVICES DE BONNES

TROIS-RIVIÈRES - PERSONNE SEVEREUSE demandeur, travail à l'année, 2 fils d'âge scolaire. Position avantageuse. Châmbre privée. Téléphone: 375-3883. D 118 T 82-83

115- COURS PRIVÉS

I.B.M. - DEVEZ-VOUS POINCHONNEUR-SE-VERIFICATION. Pour renseignements, s'adresser: 649 Bonaventure, Trois-Rivières ou appeler: 375-4460. Trois-Rivières, 118 S-82-83

116- AUTOS NEIGE

BULLDOZER OLIVER à vendre, en bonne condition, prendrait échange 50-Doo bombardier, modèle récent. Tél.: 375-6751. B 123 T 79-82

117- AUTOS NEIGE

REMORQUES POUR SKI-DOO double ou simple. Pour renseignements, Monteur Soudure, Baie-Jolite, Téléphone: 377-1817. X B 123 T 82-83

118- AUTOS NEIGE

ST-GÉROISE DE CHAMPLAIN - MOTOCYCLE 1957, à vendre, au montant de \$450.00, taxe incluse. Pour informations, 161, 538-9509. 123 G-82-83

119- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

SAISIE DE DELMONT FINANCE, 12 automobiles de 1957 à 1961 au choix, \$100.00, Venet à pied, partie en automobile, 378-4501. Trois-Rivières. B 125 T 82-83

120- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

SAISIE CANADA STATE FINANCE, 1946 Oldsmobile Dynamic 88, 4 portes, hard-top, V-8, tout équipé, une superbe automobile, à sacrifier: \$1,350.00, 378-4501. B 125 T 82-83

121- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

SAISIE CANADA STATE FINANCE, 1964 Thunderbird Landau tout équipé, un bijou. Pour voir pour croire, Balance de garantie, \$1,100.00, 378-4501. B 125 T 82-83

122- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

VOLKSWAGEN 1959, bonne condition, très propre. Prix: \$350.00. Pour renseignements, 275-5427. B 125 T 79-82

123- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CAP de la MADELEINE - DODGE 1954, très propre, 4 portes, en très bonne condition, pour plus amples renseignements, appeler: 375-5427. B 125 T 79-82

124- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

TROIS-RIVIÈRES - PONTIAC STATION-WAGON 1961, V-8, en bon ordre. S'adresser: 4233 Parkside, Téléphone: 378-5320. D 125 T 82-83

125- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

TROIS-RIVIÈRES-OUEST - CHEVROLET PICK-UP 1965, 6 cylindres, 900 cc, autoclave offre raisonnable, réside, appeler: entre 9 et 10 heures, 4234. B 125 T 80-83

126- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

TROIS-RIVIÈRES - AUTOMOBILE ENVOY, 1962, bonne condition, pneus d'hiver, cause de vente, offre auto mobile. Téléphone: 375-7273. D 125 T 82-83

127- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

TROIS-RIVIÈRES - CHEVROLET BEA AIR, 1952, 4 cylindres, 400 cc, automatique, servo-direction, moteur neuf. Aussi moto Suzuki, 80 cc, année 1966. Téléphone: 375-3272. B 125 T 82-83

128- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

TROIS-RIVIÈRES - PARISIENNE 1967, bonne condition, bas prix, 5 à 6 d'essayer, entre 7 et 10 heures, 378-3128. D 125 T 80-83

129- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

SAISIE DELMONT FINANCE 1959 Cadillac, tout équipé, très bonne mécanique, prix: \$450.00, 378-4501. B 125 T 82-83

130- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

SAISIE DELMONT FINANCE 1964 Galtie V8, automatique, radio A.M., P.M., 1963, 1962, très propre. Condition A-1, termes. Téléphone: \$1,100.00, 378-4501. B 125 T 82-83

131- AUTOS - CAMIONS A VENDRE

CAMION DODGE 700, 5 tonnes, 1961, avec boîte baculaine, Buick "Wildcat", 1963, 1962, 1961, 1960, 1959, 1958, 1957, 1956, 1955, 1954, 1953, 1952, 1951, 1950, 1949, 1948, 1947, 1946, 1945, 1944, 1943, 1942, 1941, 1940, 1939, 1938, 1937, 1936, 1935, 1934, 1933, 1932, 1931, 1930, 1929, 1928, 1927, 1926, 1925, 1924, 1923, 1922, 1921, 1920, 1919, 1918, 1917, 1916, 1915, 1914, 1913, 1912, 1911, 1910, 1909, 1908, 1907, 1906, 1905, 1904, 1903, 1902, 1901, 1900, 1899, 1898, 1897, 1896, 1895, 1894, 1893, 1892, 1891, 1890, 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878, 1877, 1876, 1875, 1874, 1873, 1872, 1871, 1870, 1869, 1868, 1867, 1866, 1865, 1864, 1863, 1862, 1861, 1860, 1859, 1858, 1857, 1856, 1855, 1854, 1853, 1852, 1851, 1850, 1849, 1848, 1847, 1846, 1845, 1844, 1843, 1842, 1841, 1840, 1839, 1838, 1837, 1836, 1835, 1834, 1833, 1832, 1831, 1830, 1829, 1828, 1827, 1826, 1825, 1824, 1823, 1822, 1821, 1820, 1819, 1818, 1817, 1816, 1815, 1814, 1813, 1812, 1811, 1810, 1809, 1808, 1807, 1806, 1805, 1804, 1803, 1802, 1801, 1800, 1799, 1798, 1797, 1796, 1795, 1794, 1793, 1792, 1791, 1790, 1789, 1788, 1787, 1786, 1785, 1784, 1783, 1782, 1781, 1780, 1779, 1778, 1777, 1776, 1775, 1774, 1773, 1772, 1771, 1770, 1769, 1768, 1767, 1766, 1765, 1764, 1763, 1762, 1761, 1760, 1759, 1758, 1757, 1756, 1755, 1754, 1753, 1752, 1751, 1750, 1749, 1748, 1747, 1746, 1745, 1744, 1743, 1742, 1741, 1740, 1739, 1738, 1737, 1736, 1735, 1734, 1733, 1732, 1731, 1730, 1729, 1728, 1727, 1726, 1725, 1724, 1723, 1722, 1721, 1720, 1719, 1718, 1717, 1716, 1715, 1714, 1713, 1712, 1711, 1710, 1709, 1708, 1707, 1706, 1705, 1704, 1703, 1702, 1701, 1700, 1699, 1698, 1697, 1696, 1695, 1694, 1693, 1692, 1691, 1690, 1689, 1688, 1687, 1686, 1685, 1684, 1683, 1682, 1681, 1680, 1679, 1678, 1677, 1676, 1675, 1674, 1673, 1672, 1671, 1670, 1669, 1668, 1667, 1666, 1665, 1664, 1663, 1662, 1661, 1660, 1659, 1658, 1657, 1656, 1655, 1654, 1653, 1652, 1651, 1650, 1649, 1648, 1647, 1646, 1645, 1644, 1643, 1642, 1641, 1640, 1639, 1638, 1637, 1636, 1635, 1634, 1633, 1632, 1631, 1630, 1629, 1628, 1627, 1626, 1625, 1624, 1623, 1622, 1621, 1620, 1619, 1618, 1617, 1616, 1615, 1614, 1613, 1612, 1611, 1610, 1609, 1608, 1607, 1606, 1605, 1604, 1603, 1602, 1601, 1600, 1599, 1598, 1597, 1596, 1595, 1594, 1593, 1592, 1591, 1590, 1589, 1588, 1587, 1586, 1585, 1584, 1583, 1582, 1581, 1580, 1579, 1578, 1577, 1576, 1575, 1574, 1573, 1572, 1571, 1570, 1569, 1568, 1567, 1566, 1565, 1564, 1563, 1562, 1561, 1560, 1559, 1558, 1557, 1556, 1555, 1554, 1553, 1552, 1551, 1550, 1549, 1548, 1547, 1546, 1545, 1544, 1543, 1542, 1541, 1540, 1539, 1538, 1537, 1536, 1535, 1534, 1533, 1532, 1531, 1530, 1529, 1528, 1527, 1526, 1525, 1524, 1523, 1522, 1521, 1520, 1519, 1518, 1517, 1516, 1515, 1514, 1513, 1512, 1511, 1510, 1509, 1508, 1507, 1506, 1505, 1504, 1503, 1502, 1501, 1500, 1499, 1498, 1497, 1496, 1495, 1494, 1493, 1492, 1491, 1490, 1489, 1488, 1487, 1486, 1485, 1484, 1483, 1482, 1481, 1480, 1479, 1478, 1477, 1476, 1475, 1474, 1473, 1472, 1471, 1470, 1469, 1468, 1467, 1466, 1465, 1464, 1463, 1462, 1461, 1460, 1459, 1458, 1457, 1456, 1455, 1454, 1453, 1452, 1451, 1450, 1449, 1448, 1447, 1446, 1445, 1444, 1443, 1442, 1441, 1440, 1439, 1438, 1437, 1436, 1435, 1434, 1433, 1432, 1431, 1430, 1429, 1428, 1427, 1426, 1425, 1424, 1423, 1422, 1421, 1420, 1419, 1418, 1417, 1416, 1415, 1414, 1413, 1412, 1411, 1410, 1409, 1408, 1407, 1406, 1405, 1404, 1403, 1402, 1401, 1400, 1399, 1398, 1397, 1396, 1395, 1394, 1393, 1392, 1391, 1390, 1389, 1388, 1387, 1386, 1385, 1384, 1383, 1382, 1381, 1380, 1379, 1378, 1377, 1376, 1375, 1374, 1373, 1372, 1371, 1370, 1369, 1368, 1367, 1366, 1365, 1364, 1363, 1362, 1361, 1360, 1359, 1358, 1357, 1356, 1355, 1354, 1353, 1352, 1351, 1350, 1349, 1348, 1347, 1346, 1345, 1344, 1343, 1342, 1341, 1340, 1339, 1338, 1337, 1336, 1335, 1334, 1333, 1332, 1331, 1330, 1329, 1328, 1327, 1326, 1325, 1324, 1323, 1322, 1321, 1320, 1319, 1318, 1317, 1316, 1315, 1314, 1313, 1312, 1311, 1310, 1309, 1308, 1307, 1306, 1305, 1304, 1303, 1302, 1301, 1300, 1299, 1298, 1297, 1296, 1295, 1294, 1293, 1292, 1291, 1290, 1289, 1288, 1287, 1286, 1285, 1284, 1283, 1282, 1281, 1280, 1279, 1278, 1277, 1276, 1275, 1274, 1273, 1272, 1271, 1270, 1269, 1268, 1267, 1266, 1265, 1264, 1263, 1262, 1261, 1260, 1259, 1258, 1257, 1256, 1255, 1254, 1253, 1252, 1251, 1250, 1249, 1248, 1247, 1246, 1245, 1244, 1243, 1242, 1241, 1240, 1239, 1238, 1237, 1236, 1235, 1234, 1233, 1232, 1231, 1230, 1229, 1228, 1227, 1226, 1225, 1224, 1223, 1222, 1221, 1220, 1219, 1218, 1217, 1216, 1215, 1214, 1213, 1212, 1211, 1210, 1209, 1208, 1207, 1206, 1205, 1204, 1203, 1202, 1201, 1200, 1199, 1198, 1197, 1196, 1195, 1194, 1193, 1192, 1191, 1190, 1189, 1188, 1187, 1186, 1185, 1184, 1183, 1182, 1181, 1180, 1179, 1178, 1177, 1176, 1175, 1174, 1173, 1172, 1171, 1170, 1169, 1168, 1167, 1166, 1165, 1164, 1163, 1162, 1161, 1160, 1159, 1158, 1157, 1156, 1155, 1154, 1153, 1152, 1151, 1150, 1149, 1148, 1147, 1146, 1145, 1144, 1143, 1142, 1141, 1140, 1139, 1138, 1137, 1136, 1135, 1134, 1133, 1132, 1131, 1130, 1129, 1128, 1127, 1126, 1125, 1124, 1123, 1122, 1121, 1120, 1119, 1118, 1117, 1116, 1115, 1114, 1113, 1112, 1111, 1110, 1109, 1108, 1107, 1106, 1105, 1104, 1103, 1102, 1101, 1100, 1099, 1098, 1097, 1096, 1095, 1094, 1093, 1092, 1091, 1090, 1089, 1088, 1087, 1086, 1085, 1084, 1083, 1082, 1081, 1080, 1079, 1078, 1077, 1076, 1075, 1074, 1073, 1072, 1071, 1070, 1069, 1068, 1067, 1066, 1065, 1064, 1063, 1062, 1061, 1060, 1059, 1058, 1057, 1056, 1055, 1054, 1053, 1052, 1051, 1050, 1049, 1048, 1047, 1046, 1045, 1044, 1043, 1042, 1041, 1040, 1039, 1038, 1037, 1036, 1035, 1034, 1033, 1032, 1031, 1030, 1029, 1028, 1027, 1026, 1025, 1024, 1023, 1022, 1021, 1020, 1019, 1018, 1017, 1016, 1015, 1014, 1013, 1012, 1011, 1010, 1009, 1008, 1007, 1006, 1005, 1004, 1003, 1002, 1001, 1000, 999, 998, 997, 996, 995, 994, 993, 992, 991, 990, 989, 988, 987, 986, 985, 984, 983, 982, 981, 980, 979, 978, 977, 976, 975, 974, 973, 972, 971, 970, 969, 968, 967, 966, 965, 964, 963, 962, 961, 960, 959, 958, 957, 956, 955, 954, 953, 952, 951, 950, 949, 948, 947, 946, 945, 944, 943, 942, 941, 940, 939, 938, 937, 936, 935, 934, 933, 932, 931, 930, 929, 928, 927, 926, 925, 924, 923, 922, 921, 920, 919, 918, 917, 916, 915, 914, 913, 912, 911, 910, 909, 908, 907, 906, 905, 904, 903, 902, 901, 900, 899, 898, 897, 896, 895, 894, 893, 892, 891, 890, 889, 888, 887, 886, 885, 884, 883, 882, 881, 880, 879, 878, 877, 876, 875, 874, 873, 872, 871, 870, 869, 868, 867, 866, 865, 864, 863, 862, 861, 860, 859, 858, 857, 856, 855, 854, 853, 852, 851, 850, 849, 848, 847, 846, 845, 844, 843, 842, 841, 840, 839, 838, 837, 836, 835, 834, 833, 832, 831, 830, 829, 828, 827, 826, 825, 824, 823, 822, 821, 820, 819, 818, 817, 816, 815, 814, 813, 812, 811, 810, 809, 808, 807, 806, 805, 804, 803, 802, 801, 800, 799, 798, 797, 796, 795, 794, 793, 792, 791, 790, 789, 788, 787, 786, 785, 784, 783, 782, 781, 780, 779, 778, 777, 776, 775, 774, 773, 772, 771, 770, 769, 768, 767, 766, 765, 764, 763, 762, 761, 760, 759, 758, 757, 756, 755, 754, 753, 752, 751, 750, 749, 748, 747, 746, 745, 744, 743, 742, 741, 740, 739, 738, 737, 736, 735, 734, 733, 732, 731, 730, 729, 728, 727, 726, 725, 724, 723, 722, 721, 720, 719, 718, 717, 716, 715, 714, 713, 712, 711, 710, 709, 708, 707, 706, 705, 704, 703, 702, 701, 700, 699, 698, 697, 696, 695, 694, 693, 692, 691, 690, 689, 688, 687, 686, 685, 684, 683, 682, 681, 680, 679, 678, 677, 676, 675, 674, 673, 672, 671, 670, 669, 668, 667, 666, 665, 664, 663, 662, 661, 660, 659, 658, 657, 656, 655, 654, 653, 652, 651, 650, 649, 648, 647, 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640, 639, 638, 637, 636, 635, 634, 633, 632, 631, 630, 629, 628, 627, 626, 625, 624, 623, 622, 621, 620, 619, 618, 617, 616, 615, 614, 613, 612, 611, 610, 609, 608, 607, 606, 605, 604, 603, 602, 601, 600, 599, 598, 597, 596, 595, 594, 593, 592, 591, 590, 589, 588, 587, 586, 585, 584, 583, 582, 581, 580, 579, 578, 577, 576, 575, 574, 573, 572, 571, 570, 569, 568, 567, 566, 565, 564, 563, 562, 561, 560, 559, 558, 557, 556, 555, 554, 553, 552, 551, 550, 549, 548, 547, 546, 545, 544, 543, 542, 541, 540, 539, 538, 537, 536, 535, 534, 533, 532, 531, 530, 529, 528, 527, 526, 525, 524, 523, 522, 521, 520, 519, 518, 517, 516, 515, 514, 513, 512, 511, 510, 509, 508, 507, 506, 505, 504, 503, 502, 501, 500, 499, 498, 497, 496, 495, 494, 493, 492, 491, 490, 489, 488, 487, 486, 485, 484, 483, 482, 481, 480, 479, 478, 477, 476, 475, 474, 473, 472, 471, 470, 469, 468, 467, 466, 465, 464, 463, 462, 461, 460, 459, 458, 457, 456, 455, 454, 453, 452, 451, 450, 449, 448, 447, 446, 445, 444, 443, 442, 441, 440, 439, 438, 437, 436, 435, 434, 433, 432, 431, 430, 429, 428, 427, 426, 425, 424, 423, 422, 421, 420, 419, 418, 417, 416, 415, 414, 413, 412, 411, 410, 409, 408, 407, 406, 405, 404, 403, 402, 401, 400, 399, 398, 397, 396, 395, 394, 393, 392, 391, 390, 389, 388, 387, 386, 385, 384, 383, 382, 381, 380, 379, 378, 377, 376, 375, 374, 373, 372, 371, 370, 369, 368, 367, 366, 365, 364, 363, 362, 361, 360, 359, 358, 357, 356, 355, 354, 353, 352, 351, 350, 349, 348, 347, 346, 345, 344, 343, 342, 341,

Il l'emporte par une majorité de 19 voix sur son adversaire

M. Fernand Joly est réélu à Tracy

Emis par la ville de Tracy

Les permis de construction totalisent \$5,144,800

TRACY (L.B.) — La ville de Tracy a émis, au cours de 1967, un total de 263 permis de construction pour un montant de \$5,144,800. Ce chiffre comprend le permis d'une valeur de \$2,500,000 pour un centre d'achat, près de la mairie, dont la construction n'est pas encore commencée.

C'est le domaine de la construction domiciliaire unifamiliale qui a connu au cours de l'année dernière le plus grand essor avec un total de \$1,586,000 comparativement à \$1,548,200 en 1966 et à \$1,074,100 en 1965.

Quelque 125 permis ont été émis pour la construction domiciliaire au cours des douze mois de 1967, pour un montant de \$2-

059,000, comprenant des maisons de deux à six logements et maisons à logements multiples, qui ont permis de fournir 201 logements additionnels, en comparaison de 151 en 1966 et de 129 en 1965. D'autre part, 10 maisons ont été démolies ou transportées, en vue des travaux d'aménagement des approches du nouveau pont entre Sorel et Tracy.

Par ailleurs, 71 permis ont été émis par la ville pour des modifications et réparations, pour un montant de \$233,300.

En 1966, la ville de Tracy avait émis 266 permis de construction pour un montant de \$7,148,457 et en 1965, 291 permis d'une valeur totale de \$3,600,325.

Plus de 200 personnes aux cours de recyclage

SOREL (L.B.) — Plus de 200 personnes de la région de Sorel suivent actuellement les cours de recyclage organisés par le bureau de Sorel du Centre fédéral de la main-d'œuvre, en collaboration avec le conseil central des Syndicats nationaux de Sorel et le ministère provincial de l'Éducation.

C'est ce qu'a déclaré le député de Richelieu-Verchères, M. Jacques Tremblay, qui a visité ces classes pour se rendre compte des effets bénéfiques d'un tel programme pour les ouvriers de la région.

Cette politique de recyclage, a souligné le député Tremblay dans les commentaires qu'il a faits à l'issue de cette visite, ont pour but de permettre aux ouvriers, collets blancs, ouvriers, employés de bureau, de bénéficier d'instruction élémentaire ou secondaire, de classes de métier ou d'enseignement commercial. Ces gens, de tout âge, ont décidé de se recycler au lieu d'attendre l'assurance-chômage. Diverses allocations sont versées à ces étudiants-adultes.

Dans les métiers, soit électricité, soudure, charpente, mécanique, quelque 120 ouvriers sont

A Pierreville

Les amateurs de ski ont un "monte-pente"

PIERREVILLE (L.S.) — Depuis plusieurs années, à Pierreville, il était question d'un monte-pente pour le ski. On en discutait, tout le monde croyait le projet intéressant. Le printemps survenait toujours trop tôt.

Cette année, un citoyen, bricoleur à temps perdu, s'est lancé dans l'aventure. Une vieille automobile Ford, un câble "à grand fourche" qui glisse sur des roues d'automobile accablées à d'anciens poteaux de téléphone, et vogue la galère.

Serait-ce le début d'une nouvelle ère du ski chez nous? En effet, ce sport qui déjà a tenu la première place à Pierreville était pratiquement disparu.

Jacques Lafrenière pourra-t-il compter sur l'appui de personnes en place, afin de développer son projet? Actuellement, la brasserie Moison a présenté une soirée sur le ski au Centre culturel; ce fut un succès inespéré. Un concours est prévu pour la mi-février. L'enthousiasme se communique et les amateurs se multiplient.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive prévient la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bien-faisants se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

TRACY (L.B.) — L'échevin sortant de charge au siège No 1 du quartier St-Laurent de Tracy a été réélu lors de l'élection municipale qui s'est déroulée dans ce quartier, samedi.

M. Fernand Joly, entrepreneur a recueilli 266 voix, alors que son adversaire M. Real Coutu, technicien à la société Fer et Titane du Québec, n'obtenait que 247 voix. M. Joly a été réélu avec une majorité de 19 voix. Il entreprend un deuxième mandat de trois ans. Il avait été choisi comme représentant du quartier St-Laurent pour la première fois en janvier 1965 alors qu'il avait défait l'ancien conseiller de ce quartier, M. Nick VanDoesburg.

Voici le résultat de cette élection.

Bureaux	Real Coutu	Fernand Joly
1	62	60
2	74	74
3	56	75
4	55	57
Total	247	266

L'analyse des résultats du vote montre que M. Joly a pris sa majorité dans le bureau No 3, alors que les deux candidats annulaient avec les résultats des polls 1 et 4 où MM. Joly et Coutu obtenaient une majorité de deux. Par ailleurs, il y eut égalité au poll No 2. Soulignons qu'à Tracy les listes électorales sont confectionnées par ordre alphabétique.

Il y avait 992 personnes d'inscrites sur les listes électorales et 519 d'entre elles se sont présentées de leur droit de vote, ce qui donne un pourcentage de 52 pour cent.

Il faut aussi rappeler que l'élection de samedi dans le quartier St-Laurent de Tracy devait se faire au deux sièges de conseiller. Lors de la mise en nomination qui s'est déroulée le 25 janvier dernier à la mairie de Tracy, les sièges No 1 et 2 avaient été contestés.

La lutte entreprise au siège

No 2 entre le conseiller sortant de charge, M. André Forcier, et un ancien conseiller du quartier, M. Nick VanDoesburg, qui avait été défait en 1965, venait à peine de démarrer quand elle a pris fin avec le retrait du candidat. En effet, M. VanDoesburg a annoncé à la radio, mercredi soir, qu'à cause d'une technicalité il devait retirer sa candidature, parce qu'il n'était pas qualifié. La réélection de M. Forcier a été proclamée officiellement jeudi avant-midi par le président d'élection, M. Laval Tardif. M. Forcier entreprend un deuxième mandat, ayant été élu la première fois en janvier 1965.

L'élection de samedi dernier dans le quartier St-Laurent n'a



M. Fernand Joly

donc pas changé la composition du conseil municipal de la ville de Tracy. Le quartier St-Laurent continue à être représenté par MM. André Forcier et Fernand Joly; le quartier St-Jean-Baptiste par MM. Adrien Théroix et Vincent P. Farly et le quartier Richelieu par MM. Roland Séguin et Germain Laprade, alors que le conseil est dirigé par le maire, M. Laurier R. Ménard.

L'élection de samedi dernier a été très calme. Le chef de police M. Anatole Hoch, n'a rapporté aucun incident depuis l'ouverture des bureaux de scrutin à 9 heures samedi matin jusqu'à la fermeture à six heures samedi soir. Ils étaient installés dans la salle de l'école

de l'Enfant-Jésus, 3223 rue Leclaire, à Tracy.

C'est le nouveau greffier de la ville de Tracy, M. Laval Tardif, qui présidait l'élection, alors que M. Jacques Provost agissait comme secrétaire.

Messages

Les deux candidats ont prononcé une courte allocution à l'issue du dépouillement des votes.

M. Fernand Joly, échevin réélu, s'adressant aux contribuables de son quartier a dit: "Vous avez voté vous avez parlé, vous avez décidé de me garder. On peut dire que c'est notre victoire à nous tous".

M. Joly a souligné que beaucoup de travail avait été fait dans le quartier St-Laurent, mais qu'il en reste encore. "Faites-moi confiance, comme dans le passé", il a invité ses électeurs à venir le voir aussi souvent qu'ils le voudront "pour tous les problèmes du quartier".

S'adressant à son adversaire, M. Joly a déclaré: "On peut dire qu'il a fait une lutte propre et honnête". Il a ajouté qu'il était "son échec", de la même manière que les autres contribuables du quartier.

Quant au candidat défait, M. Real Coutu, il a clairement laissé entendre qu'il reviendrait sur les rangs à une prochaine élection. Compte tenu des circonstances, de la majorité obtenue par M. Joly et qu'il a fait que "j'en étais à ma première expérience dans ce domaine, il n'y a vraiment pas de quoi se décourager, mais il y a plutôt de quoi espérer une victoire certaine aux prochaines élections", a déclaré M. Coutu. Je ne suis pas découragé et je demeure optimiste face à l'avenir.

M. Coutu a également félicité l'échevin réélu "en lui souhaitant que son succès égale le devouement qu'il accordera à notre population pendant la durée de son mandat".

Dans le comté de Richelieu

Expérience pilote en vue de trouver une solution au problème de l'eau potable

SOREL (L.B.) — Le comté de Richelieu sera l'une des régions de la province de Québec où le service hydraulique du ministère de l'Agriculture fera une expérience pilote en vue de trouver une solution au problème de l'alimentation en eau potable. C'est ce qu'a annoncé le député M. Maurice Martel, à la suite de la soirée d'informations agricoles, qu'il avait organisée ces jours derniers à Saint-Ours-sur-Richelieu avec les techniciens du ministère de l'Agriculture, à l'intention des cultivateurs du comté.

Soulignons que l'alimentation en eau potable est un problème pour la grande majorité des cultivateurs du comté de Richelieu. C'est une des raisons qui a incité le gouvernement provincial à procéder à des tests en vue de récupérer les eaux souterraines.

Il s'agit de savoir, a ajouté M. Martel, s'il est économique de rechercher la possibilité d'alimenter les fermes en eau souterraine pour les régions éloignées des grandes nappes d'eau. Ces eaux souterraines, dans plusieurs cas, doivent de plus être traitées, avant l'utilisation.

Ces expériences commenceront dans quelques mois, a souligné M. Martel.

Assurance-récolte

Au cours de cette soirée d'informations agricoles, les techniciens du gouvernement provincial ont expliqué la nouvelle mesure touchant l'assurance-récolte destinée à aider le cultivateur qui pourrait subir des pertes dues aux intempéries.

Ainsi les cultivateurs qui veulent profiter de cette mesure ont jusqu'au 30 avril pour s'inscrire. Après cette date limite, il sera trop tard en ce qui concerne l'année 1968.

Il fut également question des problèmes dans la mise en marche des produits laitiers. Ce problème relève en même temps du gouvernement fédéral, avec qui le ministre provincial de l'Agriculture, M. Clément Vincent, est en pourparlers depuis quelques mois.

"Je crois, a dit M. Maurice

Martel, que des solutions intéressantes seront annoncées sous peu concernant les ententes sur le prix du lait".

Le député de Richelieu a fait remarquer que d'autres reu-


nions sur les problèmes agricoles seront organisées dans le comté "tout en continuant les soirées d'information sur les problèmes généraux qui se posent dans le comté".

La vente SILENCIEUSE!

Réalisez de véritables économies sur l'achat d'une

FALCON 68

La voiture compacte des grands horizons et toujours la championne de l'économie! Profitez de la vente silencieuse et faites la meilleure affaire de l'année. Ne ratez pas cette occasion. Tous modèles. Toutes couleurs!



PASSEZ VITE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE FORD.

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

A Pierreville

Les amateurs de ski ont un "monte-pente"

PIERREVILLE (L.S.) — Depuis plusieurs années, à Pierreville, il était question d'un monte-pente pour le ski. On en discutait, tout le monde croyait le projet intéressant. Le printemps survenait toujours trop tôt.

Cette année, un citoyen, bricoleur à temps perdu, s'est lancé dans l'aventure. Une vieille automobile Ford, un câble "à grand fourche" qui glisse sur des roues d'automobile accablées à d'anciens poteaux de téléphone, et vogue la galère.

Serait-ce le début d'une nouvelle ère du ski chez nous? En effet, ce sport qui déjà a tenu la première place à Pierreville était pratiquement disparu.

Jacques Lafrenière pourra-t-il compter sur l'appui de personnes en place, afin de développer son projet? Actuellement, la brasserie Moison a présenté une soirée sur le ski au Centre culturel; ce fut un succès inespéré. Un concours est prévu pour la mi-février. L'enthousiasme se communique et les amateurs se multiplient.

Grand confort avec les bas de soutien "Tempo" de KAYSER

PRIX DUPUIS: **6⁰⁰**

Bas de soutien ultra-fin de nylon et Lycra reconnus pour leur soutien incomparable. Sans couture, avec talon et pointe renforcés. Pointures 8 1/2-9, M; 9 1/2-10, L; 10 1/2-11, M; 10 1/2-11, L; 11 1/2-12, L. Sahara (beige), Brown Orchid (brun moyen), Tahiti (brun foncé), Moonlight (taupe), Dusk (gris fusain).

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE RAYON 2-370

Pour elle... toujours la qualité avant tout. Des marques renommées.

SOUTIEN-GORGE MARQUE REPUTÉE

Corette

SOUTIEN-GORGE STYLE COURT

ORD.: \$7.50 **7⁰⁰**

PRIX DUPUIS!

Soutien-gorge court Fantasia Lilyette. Dos en Lycra®, bonnets en dentelle de nylon. Bretelles ajustables. Blanc, ton chair, bleu, noir. A et B: 32 à 36; C: 32 - 38. D: 32 à 40 - 7.50 ch.

SOUTIEN-GORGE A LA TAILLE

ORD.: \$6.50 **6⁰⁰**

PRIX DUPUIS!

Soutien-gorge long, bande de taille 2". Bonnets de dentelle de nylon, insertion élastique au dos. Blanc. Bonnets B et C: 32 à 42. D: 32 à 42 - 6.50 ch.

* Marque déposée

DUPUIS — TROISIÈME — RAYON 2-340

D'accord chez Dupuis...

1481 RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES 374-2411